



**FRACTION**

Lola ARTIGAO  
Tom BELLION  
Lucien MAX  
Annette WILLEMS-KIRSCH

Administration communale de Schengen  
Collège des Bourgmestre et Échevins  
75, Wäistrooss  
L-5440 REMERSCHEN

Commune de Schengen, le 15 juillet 2024

***Transmis par courriel  
et par voie postale***

**Objet :** QUESTION ECRITE BZ#9|2024

Monsieur le Bourgmestre,  
Messieurs les Échevins,

Les conseillers communaux de la fraction « Besser Zesummen » ont le plaisir de vous soumettre en annexe la

**question écrite BZ#9|2024  
concernant la publication du règlement-taxe du 30 avril 2024  
relatif à la gestion des déchets**

tout en priant le Collège des Bourgmestre et Échevins d'y répondre de la porter à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil communal.

Dans cette attente nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Pour la fraction « Besser Zesummen »

Tom BELLION  
Conseiller communal



## QUESTION ECRITE BZ#9|2024

[ introduite par la fraction « Besser Zesummen » le 8 juillet 2024 ]

### concernant la publication du règlement-taxe du 30 avril 2024 relatif à la gestion des déchets

---

#### Les conseillers communaux de la fraction « Besser Zesummen »

- adhérent au principe du « pollueur-payeur » en matière de gestion des déchets ;
- vu la décision unanime du 30 avril 2024 du conseil communal d'adapter ponctuellement le règlement-taxe relatif à la gestion des déchets pour tenir compte des changements tarifaires du SIGRE pour la vente de poubelles et autres récipients ;
- tenant compte de l'avis de publication du 27 juin 2024 de l'administration communale de Schengen informant que le texte du règlement est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement ;
- que les nouvelles taxes sont entrées en vigueur 3 jours après la publication du dit règlement ;
- constatant qu'il est certes louable que « Mention du règlement et de sa publication sera faite au Mémorial ainsi que dans le bulletin communal distribué périodiquement à tous les ménages » ;
- vu l'échange au conseil communal du 2 juillet 2024 concernant le formulaire « Subsidés scolaires 2024 » ;
- favorisant une communication digitale directe, complète et compréhensible vis-à-vis des habitants ;

#### souhaitent disposer des informations suivantes :

- quand et sous quelle rubrique une version actualisée et coordonnée des tarifs applicables en matière de gestion des déchets sera-t-elle disponible pour le public ?
- comment éviter que les internautes intéressés tombent sur un résultat de recherche (voir exemple en annexe, consultation le 7 juillet 2024 à 7h14) qui sème plutôt la confusion que de fournir des informations actuelles et adéquates ?
- quel est le service communal responsable de la structure générale du site internet de la commune de Schengen ?
- quel service(s) est(sont) responsable(s) de la mise à jour du site et de la publication des informations utiles pour le public ?
- quel service(s) est(sont) responsable du retrait d'informations obsolètes ?
- est-il prévu de « nettoyer » prochainement le site voire de le restructurer partiellement pour faciliter la recherche d'informations actuelles et pertinentes ?
- est-il prévu de changer les intitulés des documents publiés en y intégrant, par exemple, des dates pour permettre aux internautes d'accéder immédiatement aux bonnes informations ?
- est-il prévu de fournir des conseils et explications aux internautes concernant le fonctionnement du moteur de recherche du site et des algorithmes y appliqués, pour leur permettre d'affiner leur requêtes ?

## Résultats de recherche

déchets 

12 résultat(s) pour "déchets" :

 [Avis de publication art. 82 - Règlement-taxe déchets 2024](#)

 [Nouvelles taxes et adaptations de la gestions des déchets](#)

 [Gestion des déchets](#)

 [Modification règlement déchets](#)

 [Déchets Centre de recyclage sàrl Hein \(carte d'accès\)](#)

 [Déchets \(gestion des\) \(règlement taxe\)](#)

 [Déchets \(gestion des\) \(règlement organique\)](#)

 [Assise Climatique 15.10.2022](#)

 [Le conseil communal](#)

 [Syndicats et Coopérations](#)